

## SENAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 16 AVRIL 1850.

---

### Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Budget des Dotations pour l'exercice 1851.

(Voir les N° 125, 149 et 151 de la Chambre des Représentants, et le N° 72 du Sénat.)

Présents : MM. COGELS, ZOUBE, GRENIER-LEFEBVRE, Comte COGHEN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations se compose, comme les années antérieures :

D'abord de la liste civile du Roi, des sommes nécessaires pour le service du Sénat, des dépenses de la Chambre des Représentants et de celles de la Cour des Comptes.

#### CHAPITRE PREMIER.

La liste civile fixée pour le règne de S. M., conformément à l'art. 77 de la Constitution et en vertu de la loi du 28 février 1832, à . fr. 2,751,322,75 forme le premier chapitre.

#### CHAPITRE II.

SÉNAT.

La somme demandée pour l'ordinaire . . . . . fr. 30,000  
Idem, pour les dépenses extraordinaires . . . . . 10,000  
qui doivent servir pour compléter son ameublement et approprier les locaux nécessaires aux Commissions établies par la modification apportée à son règlement.

#### CHAPITRE III.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Charges et dépenses ordinaires. . . . . fr. 451,000  
Id. extraordinaires. . . . . 3,500

( 2 )

#### CHAPITRE IV.

##### COUR DES COMPTES.

|                                                  |            |
|--------------------------------------------------|------------|
| Traitement des membres de la Cour . . . . .      | fr. 50,000 |
| Id. du personnel . . . . .                       | 81,000     |
| Matériel, dépenses diverses . . . . .            | 16,900     |
| Premier terme des pensions éventuelles . . . . . | 1,200      |

Le chapitre premier ne peut donner lieu à aucune discussion. Il ne s'est élevé aucune observation sur les chap. 2, 3 et 4.

La Commission voit avec satisfaction les efforts faits par la Cour des Comptes, afin de ne pas augmenter le personnel de cette administration, malgré l'augmentation considérable de travail qui doit résulter des attributions nouvelles du contrôle dont on l'a chargée.

De ce qui précède, la Commission des Finances a l'honneur, par mon organe, de vous proposer l'acceptation du Budget des Dotations, dont le chiffre est de 3,401,422 francs 75 c.

*Le Vice-Président,*  
Comte COGHEN, Rapporteur.